



Comité central

Association cantonale vaudoise de football  
Chemin de Maillefer 35 - Case postale 115 - 1052 Le Mont-sur-Lausanne  
Tél. 021 641 04 30 - acvf@football.ch - www.football.ch/acvf

## AUX CLUBS DE L'ACVF

### **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES DELEGUES DES CLUBS VAUDOIS**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

L'assemblée générale ordinaire des délégués des clubs de l'ACVF aura lieu le

**SAMEDI 5 mars 2022 à 09h30**

***À la grande salle des Glariers, 1860 Aigle***

Vous êtes priés de réserver cette date.

La participation aux assemblées des délégués est obligatoire pour tous les clubs affiliés. Elle est d'un délégué par club. Chaque délégué a droit à une voix et ne peut représenter plus d'un club.

Une amende de Fr. 500.- sera infligée au club qui n'est pas représenté. Aucune excuse ne sera admise (article 21 des Statuts). Un contre-appel sera effectué à la fin de l'assemblée.

**Ordre du jour** : statutaire.

**Toutes les propositions pour l'assemblée devront parvenir au Comité central par e-mail uniquement à [acvf@football.ch](mailto:acvf@football.ch) jusqu'au**

**Jeudi 10 février 2022 au plus tard**

Cette date échuë, plus aucune proposition ne sera prise en considération (article 16 des Statuts).

Les objets qui ne figurent pas à l'ordre du jour ne seront mis en discussion que si l'assemblée des délégués le décide à une majorité des  $\frac{3}{4}$  des clubs présents.

Les propositions vous seront adressées ultérieurement.

Nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

## ASSOCIATION CANTONALE VAUDOISE DE FOOTBALL

Le Président:

Gilbert Carrard

Le Secrétaire :

Alain Klaus

Le Mont, le 26 janvier 2022

